

SES et GRAND ORAL

Académie de Strasbourg

Décembre 2020

Plan de la formation sur les SES et le Grand oral

- 1. Introduction
- 2. Les textes organisant le Grand oral
- 3. Les grands principes du Grand oral
- 4. Les points d'attention
- 5. Promouvoir les compétences orales tout au long du cursus, de la Seconde à la Terminale
- 6. Proposition de mise en œuvre pédagogique
- 7. Quelques leviers
- 8. Éléments permettant d'aider les élèves à élaborer leur question en SES

1. Introduction

- Nouvelle épreuve au baccalauréat, le grand oral représente un changement profond, car il fait de l'oral une dimension essentielle des compétences à acquérir tout au long du parcours de l'élève.
- Il nous faut situer plus précisément les enjeux du grand oral pour permettre à tous les professeurs d'accompagner leurs élèves dans la préparation de cette épreuve notée sur 20 points et dotée d'un coefficient 10 sur un total de 100 dans le baccalauréat général.
- L'introduction du grand oral dans les épreuves du baccalauréat nécessite la diffusion d'une « culture de l'évaluation de l'oral ».
- L'enjeu pour une discipline comme les SES dont l'évaluation était essentiellement écrite, est de donner aux enseignants des repères leur permettant d'évaluer, le plus justement possible, les prestations des élèves lors de la passation orale de cette nouvelle épreuve.

2. Les textes organisant le grand oral

1. Texte officiel : BO spécial n° 2 du 13 février 2020 :

[education.gouv.fr/bo/20/Special2/MENE/2002780N.htm](https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special2/MENE/2002780N.htm)

2. Parcours magistère d'autoformation pour les professeurs, en auto-inscription : « Préparer et évaluer le grand oral » :

magistere.education.fr/local/magistere_offers/index.php?v=formation

3. Partage, site de l'académie de Nancy-Metz. Portail de la pédagogie :
« Grand oral du baccalauréat » :

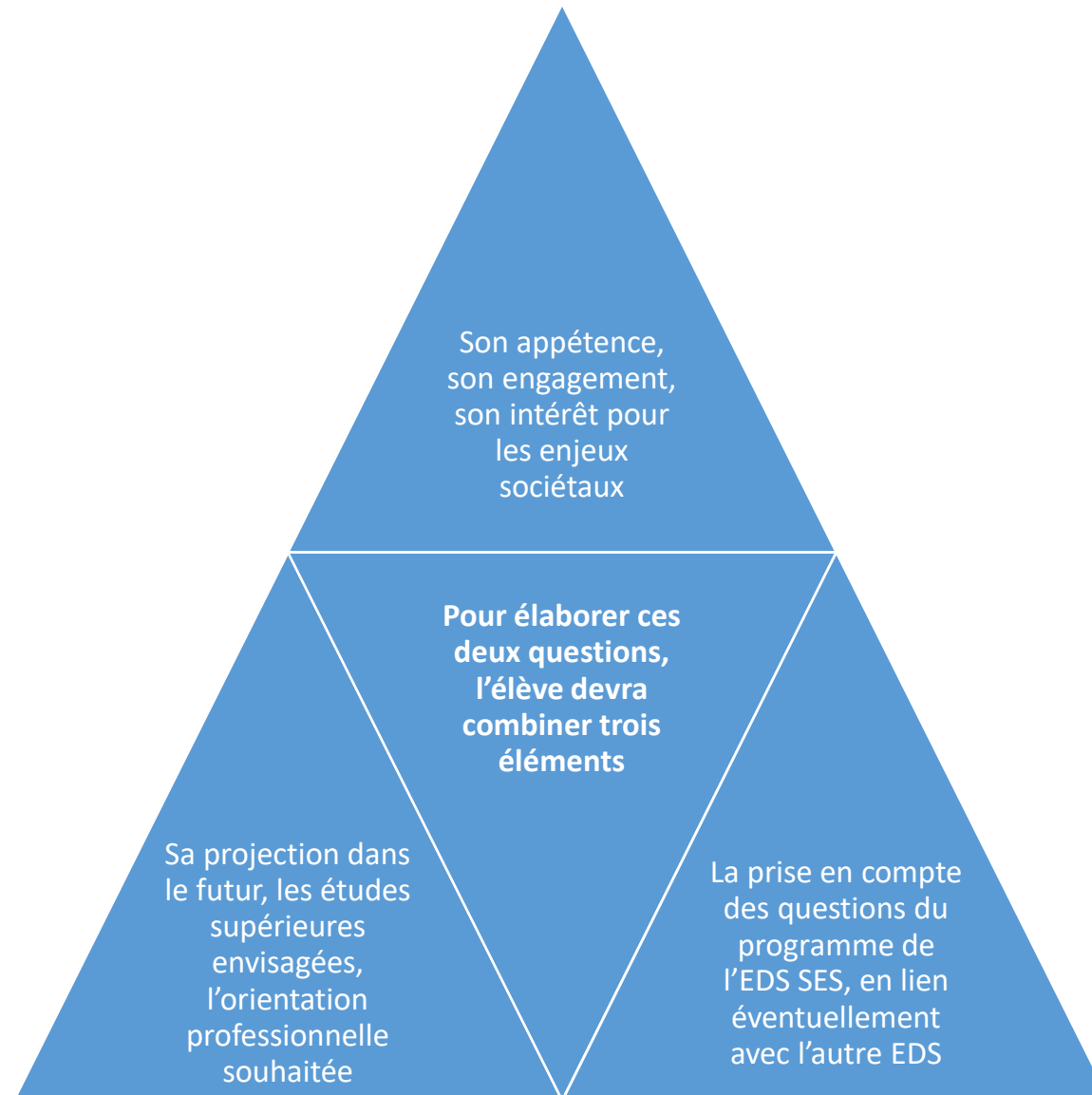
https://partage.ac-nancy-metz.fr/jcms/cn_7226/fr/pedagogie

4. Ce PPT qui vous sera adressé via la liste de diffusion académique et qui figurera sur le site académique des SES.


3. Les grands principes du grand oral

- L'élève va élaborer 2 questions portant sur les 2 EDS, soit pris isolément, soit abordés de manière transversale.
- Ces questions mettent en lumière un des grands enjeux du ou des programmes de ces enseignements.
- Elles sont adossées à tout ou partie du programme du cycle terminal (1^{ère} et terminale).
- Pour les candidats scolarisés, elles sont élaborées et préparées par le candidat avec ses professeurs et, s'il le souhaite, avec d'autres élèves. Plusieurs candidats peuvent donc présenter les mêmes questions au jury. La réponse à la question est, quant à elle, strictement individuelle et différente pour chacun, car elle doit notamment présenter les raisons qui ont conduit le candidat à son choix de question et de réponse.

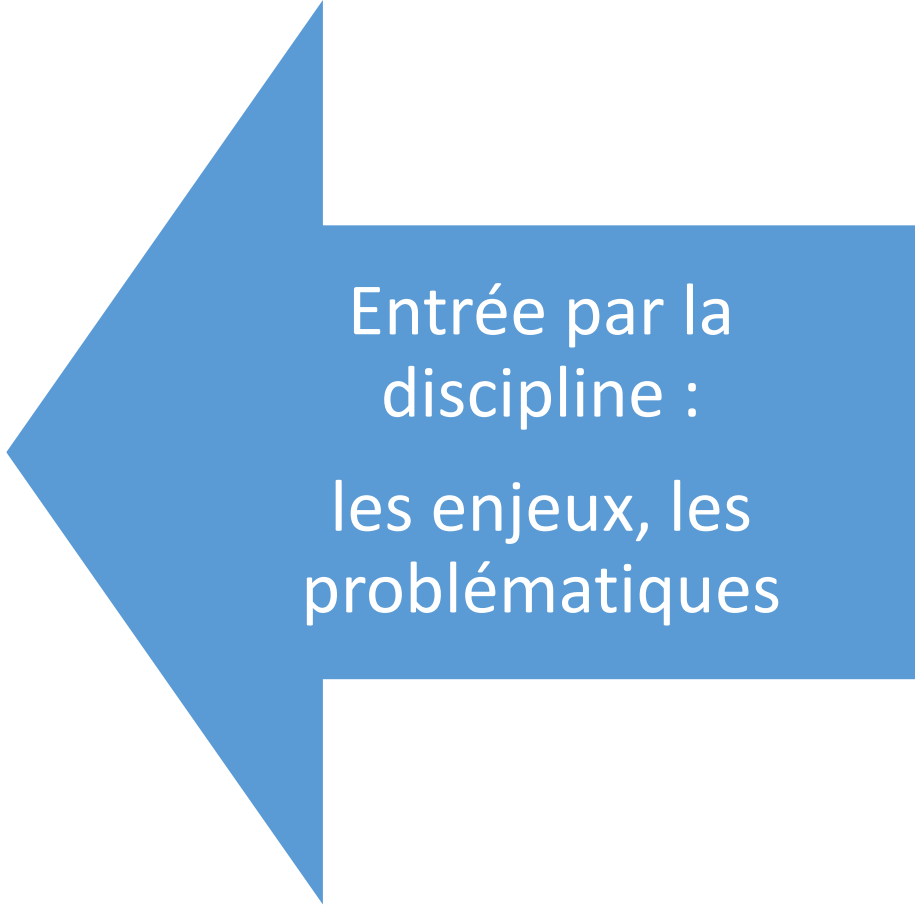
3. Les grands principes du grand oral



Deux entrées sont possibles pour circonscrire une question du grand oral



Entrée par l'élève :
projet, engagement,
appétence



Entrée par la
discipline :
les enjeux, les
problématiques

3. Les grands principes du grand oral

- Un élève ayant par exemple choisi de suivre les EDS « SES » et « HGGSP » aura 4 possibilités pour délimiter ses deux questions, **mais il ne pourra pas choisir deux questions dans le même enseignement de spécialité.**

Possibilité	Q1	Q2
1	SES	HGGSP
2	SES/HGGSP	SES/HGGSP
3	SES	SES/HGGSP
4	HGGSP	SES/HGGSP

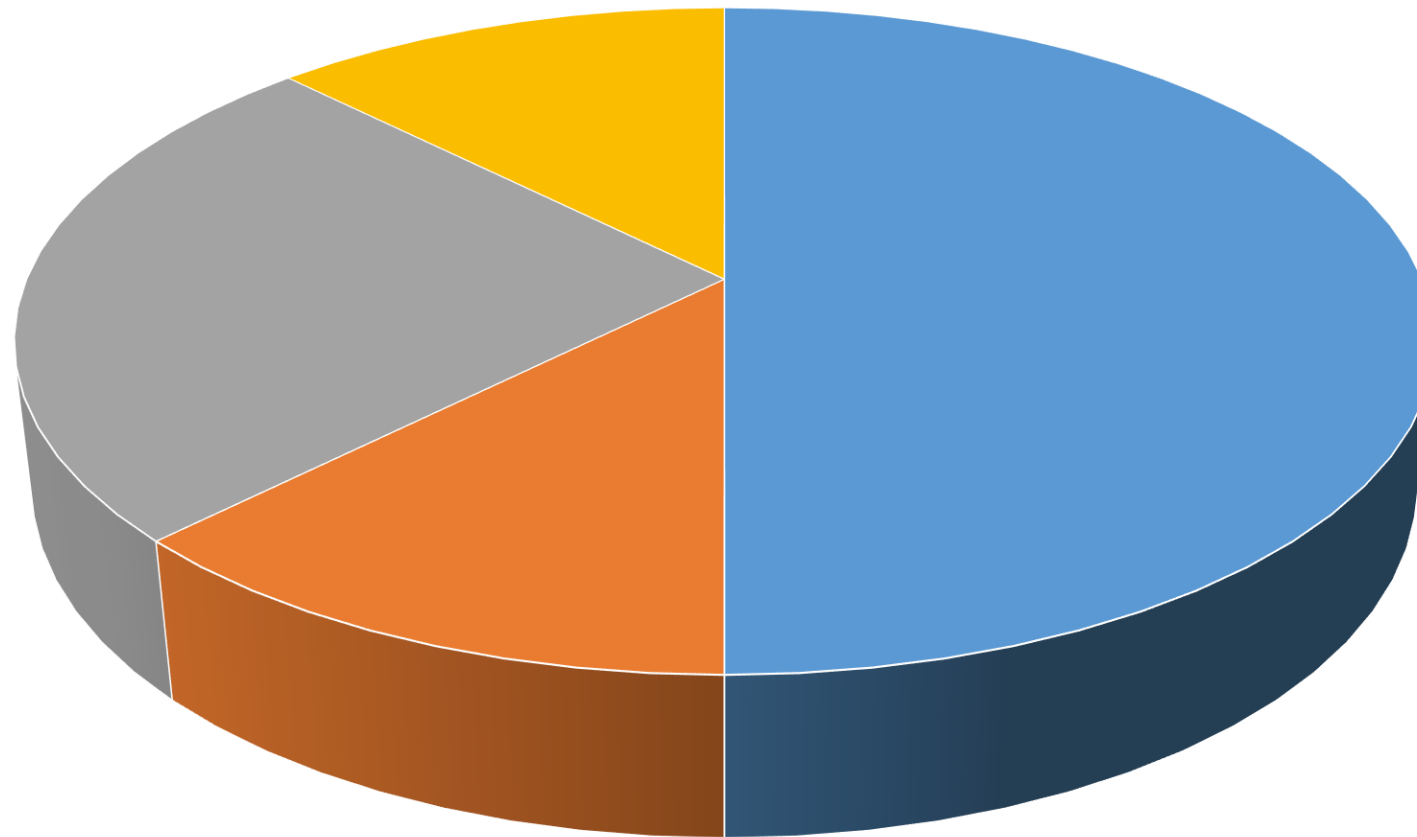
3. Les grands principes du grand oral : timing sur 40 mn

Préparation : 20mn

Temps 1 de la passation : Intervention sur une seule question, sans note et debout : 5mn

Temps 2 de la passation : Echanges pour préciser, approfondir : 10 mn

Temps 3 de la passation : Echanges sur le projet d'orientation : 5mn



■ Préparation ■ Intervention sur une question ■ Echange avec le jury ■ Projet d'orientation

3. Les grands principes du grand oral : organisation

Les deux questions sont transmises au jury, par le candidat, sur une feuille signée par les professeurs des EDS du candidat et portant le cachet de son établissement d'origine.

Le jury choisit une des deux questions travaillées en terminale et adossées aux EDS qui sont présentées par l'élève.

Le candidat dispose ensuite de 20 mn de préparation pour se mettre dans les conditions de l'épreuve, préparer la structuration de son argumentation, organiser son propos et réaliser une production écrite s'il le souhaite.

Cette production est à remettre au jury au début de l'épreuve et ne donne pas lieu à une évaluation.

Le candidat s'exprime sans note tout au long de l'épreuve.

3. Les grands principes du grand oral : la passation dure 20 mn et comprend 3 temps

Temps 1 : L'exposé du candidat se fait debout et sans note, sauf cas d'aménagements spécifiques. Il expose les motivations qui l'ont conduit au choix de cette question, présente la question puis y répond (5 mn).



Temps 2 : Entretien avec le jury. Le candidat répond aux questions en précisant sa pensée, en faisant des liens entre les savoirs et en mobilisant ses connaissances en EDS (10 mn). Si l'EDS est LLCER, cet échange peut-être réalisé, en partie, dans la langue vivante concernée.



Temps 3 : Echanges sur le projet d'orientation. Il s'agit d'exprimer sa curiosité intellectuelle, sa réflexion personnelle, ses motivations, les étapes de maturation de son projet de poursuite d'études et/ou de projet professionnel (5 mn). Cette partie est en français uniquement.

3. Les grands principes du grand oral : objectifs et finalités

- Montrer sa capacité à prendre la parole en public de façon claire et convaincante
- Mettre les savoirs acquis, particulièrement dans les enseignements de spécialité, au service d'une argumentation
- Montrer comment ces savoirs ont nourri le projet de poursuite d'études, voire le projet professionnel

3. Les grands principes du grand oral : évaluation

Le jury valorise :

- La capacité du candidat à parler en public de façon claire et convaincante
- La solidité des connaissances
- La capacité à argumenter et à relier les savoirs
- La précision de l'expression, l'esprit critique
- La clarté du propos et l'engagement dans la parole

NB : le jury peut s'appuyer sur la grille indicative (annexe du BO). Cette grille d'évaluation, bien qu'indicative, permet de définir les attendus communs de l'épreuve.

3. Les grands principes du grand oral

- Le jury est composé de deux professeurs, dont obligatoirement un professeur d'une des deux spécialités suivies par l'élève.
- Le deuxième professeur peut être celui qui enseigne l'autre spécialité, ou le professeur documentaliste, ou un professeur d'une discipline enseignée en tronc commun.
- Quel est le rôle de l'examineur qui n'est pas enseignant de la spécialité support de la question ?

Cet examinateur doit être particulièrement attentif à l'évaluation des compétences orales transversales (par exemple : la qualité de l'interaction avec les membres du jury) et permet notamment au candidat, par ses questions, de préciser des éléments de sa présentation et d'approfondir sa pensée. Dans le cas d'une question en EDS LLCER, les parties en langue de la spécialité doivent être limitées pour lui permettre d'intervenir dans les échanges.

3. Les grands principes du grand oral

- Les examinateurs ne sont pas les enseignants de l'élève. Ils sont choisis parmi les correcteurs et examinateurs de l'académie au baccalauréat.
- Selon la composition du jury et de la question présenté durant la 1^{ère} partie, les 2 EDS du candidat peuvent être mobilisés lors de la 2^{ème} partie.
- Cependant, le jury devra veiller à délimiter l'étendue et la nature des questions à poser lors des échanges avec le candidat.

3. Les grands principes du grand oral

- Le candidat n'est pas informé de la composition du jury. Il sait seulement qu'au moins l'un des deux membres du jury enseigne dans une des spécialités sur lesquelles reposent les questions qui font l'objet de l'épreuve.
- Son propos doit donc être construit pour s'adresser à la fois à un spécialiste du sujet traité et, potentiellement, à un interlocuteur non spécialiste de la question.
- La qualité de la présentation réside notamment dans cette capacité à reformuler les passages un peu techniques, à expliciter simplement sa pensée, si nécessaire.

3. Les grands principes du grand oral

- Pour l'évaluation, une grille est suggérée. Elle comporte trois domaines déclinés en cinq compétences :
 - connaissances et articulation des savoirs
 - argumentation et esprit critique
 - précision, clarté, conviction

3. Les grands principes du grand oral

Annexe 1 - Grille d'évaluation indicative de l'épreuve orale terminale

	Qualité orale de l'épreuve	Qualité de la prise de parole en continu	Qualité des connaissances	Qualité de l'interaction	Qualité et construction de l'argumentation
très insuffisant	Difficilement audible sur l'ensemble de la prestation. Le candidat ne parvient pas à capter l'attention.	Énoncés courts, ponctués de pauses et de faux démarrages ou énoncés longs à la syntaxe mal maîtrisée.	Connaissances imprécises, incapacité à répondre aux questions, même avec une aide et des relances.	Réponses courtes ou rares. La communication repose principalement sur l'évaluateur.	Pas de compréhension du sujet, discours non argumenté et décousu.
insuffisant	La voix devient plus audible et intelligible au fil de l'épreuve mais demeure monocorde. Vocabulaire limité ou approximatif.	Discours assez clair mais vocabulaire limité et énoncés schématiques.	Connaissances réelles, mais difficulté à les mobiliser en situation à l'occasion des questions du jury.	L'entretien permet une amorce d'échange. L'interaction reste limitée.	Début de démonstration mais raisonnement lacunaire. Discours insuffisamment structuré.

3. Les grands principes du grand oral

satisfaisant	Quelques variations dans l'utilisation de la voix ; prise de parole affirmée. Il utilise un lexique adapté. Le candidat parvient à susciter l'intérêt.	Discours articulé et pertinent, énoncés bien construits.	Connaissances précises, une capacité à les mobiliser en réponses aux questions du jury avec éventuellement quelques relances	Répond, contribue, réagit. Se reprend, reformule en s'aidant des propositions du jury.	Démonstration construite et appuyée sur des arguments précis et pertinents.
très satisfaisant	La voix soutient efficacement le discours. Qualités prosodiques marquées (débit, fluidité, variations et nuances pertinentes, etc.). Le candidat est pleinement engagé dans sa parole. Il utilise un vocabulaire riche et précis.	Discours fluide, efficace, tirant pleinement profit du temps et développant ses propositions.	Connaissances maîtrisées, les réponses aux questions du jury témoignent d'une capacité à mobiliser ces connaissances à bon escient et à les exposer clairement.	S'engage dans sa parole, réagit de façon pertinente. Prend l'initiative dans l'échange. Exploite judicieusement les éléments fournis par la situation d'interaction.	Maîtrise des enjeux du sujet, capacité à conduire et exprimer une argumentation personnelle, bien construite et raisonnée.

3. Les grands principes du grand oral

- La grille d'évaluation indicative proposée doit être prise en compte également pour les élèves à besoins éducatifs particuliers.
- Le jury veillera à adopter une attitude bienveillante et ouverte afin de permettre d'évaluer les objectifs de l'épreuve dans le respect des compétences spécifiques du candidat.
- Par exemple, si un candidat a des troubles du langage, les examinateurs ne prendront pas en compte la qualité de la prestation orale dans leur évaluation.

3. Les grands principes du grand oral

Les membres du jury peuvent-ils autoriser le candidat à utiliser du matériel (ex : vidéoprojecteur, tableau...) qui est à disposition dans la salle d'examen ?

« Le candidat peut être autorisé à utiliser du matériel uniquement dans le deuxième temps de l'épreuve, dès lors que cela n'obère pas la qualité de sa prestation orale. Il peut disposer du support écrit qu'il a conçu pendant le temps de préparation, ou utiliser le matériel à disposition dans la salle, si cela constitue une aide à sa prise de parole mais doit veiller à donner toute la priorité à son interaction avec le jury. Les questions posées par le jury ne sont pas écrites et ne peuvent donner lieu à des réponses formulées intégralement à l'écrit ».

4. Les points d'attention

- Le grand oral engage toutes les disciplines et pas seulement les spécialités.
- Si la question traitée concerne l'enseignement de spécialité LLCR (Langues, littératures et cultures étrangères et régionales), chacun des deux premiers temps de l'épreuve orale peut se dérouler, en partie, dans la langue vivante concernée par l'enseignement de spécialité, selon le choix du candidat. Le 3^{ème} temps se déroule obligatoirement en français.
- Les questions proposées par le jury sont adossées aux spécialités, mais il ne s'agit pas d'un oral disciplinaire.
- Les deux questions présentées par le candidat figurent dans un document officiel avec authentification de l'établissement et des professeurs.

4. Les points d'attention

- Le grand oral peut se fonder sur le programme de spécialité de Première ou celui de terminale.
- Nécessité de problématiser la question.
- Le candidat peut élaborer un support (graphique, plan, carte mentale) pendant le temps de préparation.
- La « parole propre » de l'élève : tension entre éloquence et contenu

4. Les points d'attention

- Le grand oral : pas de norme absolue en dehors des consignes officielles.
- La préparation au grand oral peut-être individuelle ou collective, mais la passation du grand oral est individuelle.
- Pas de temps dédié (le travail personnel de l'élève et l'oral au « fil de l'eau »).
- Le grand oral n'est pas un « TPE » : pas de temps dédié, ce n'est pas une épreuve disciplinaire, l'évaluation n'est pas fondée sur les mêmes règles.

4. Les points d'attention

- La question de cours ne suffit pas. Il faut des questions assez larges et riches qui se prêtent à l'argumentation . Ainsi plus la question est d'actualité et fait l'objet d'une polémique et plus on s'éloigne d'une question de cours.
- Il faut une certaine cohérence entre la question traitée et le projet d'études.
- Le jury doit prendre conscience que le projet d'orientation a pu évoluer au cours de l'année. Il ne faut donc pas exiger d'adéquation parfaite entre la question et le projet. Le candidat n'est pas pénalisé si la question traitée ne correspond pas à son projet d'orientation : le jury peut cependant éventuellement lui demander d'expliquer des divergences entre les questions proposées, les spécialités suivies et les projets d'orientation.

4. Les points d'attention

- Les connaissances disciplinaires des élèves auront été évaluée lors de l'épreuve terminale en Mars
- Le GO n'est donc pas prévu pour évaluer les connaissances disciplinaires ou piéger les élèves sur les dites connaissances MAIS de vérifier comment l'élève utilise ses connaissances pour argumenter !

5. Promouvoir les compétences orales tout au long du cursus, de la Seconde à la Terminale

Seconde

Développement des compétences orales « au fil de l'eau »

Première

Développement des compétences orales tout au long de l'année

Au 3^{ème} trimestre : prise de connaissance du programme de terminale : repérage par l'élève des questions qui l'intéressent

Aider l'élève à se projeter, à explorer des pistes de réflexion

Terminale

Explicitation des enjeux du grand oral

Formation des élèves aux techniques de l'oral (toutes les disciplines)

Calendrier et compte à rebours

5. Promouvoir les compétences orales tout au long du cursus, de la Seconde à la Terminale

- Les piliers de la parole
 - le regard
 - la voix
 - la posture et la gestuelle
 - la respiration
 - l'engagement physique

Promouvoir les compétences orales tout au long du cursus, de la Seconde à la Terminale

- Des exemples d'activités orales dans le cadre des cours de SES en seconde et en cycle terminal
 - les rituels de prise de parole, en début, pendant ou en fin de cours
 - les séances menées sous forme de débats
 - les exposés
 - les revues de presse
 - l'écriture et la restitution de discours
 - l'utilisation de pièces de théâtre

La chronologie de la préparation du grand oral en classe de terminale

De septembre à décembre

Présentation du GO : enjeux, objectifs, modalités de l'épreuve, grille indicative d'évaluation

Calendrier de travail et cahier des charges pour l'élève : que doit-il faire et quand ?

Formation des élèves aux techniques de l'oral (toutes disciplines)

De janvier à mars

Choix et formulation des deux questions problématisées

Recherches individuelles

Accompagnement

Travail entre pairs et groupe de travail

Points d'étape pour structurer la réponse

d'Avril à juin

Elaboration de la réponse aux deux questions problématisées

Entraînement de chaque élève au GO

Possibilité de dissocier les trois temps de l'épreuve

Travail sur la grille d'évaluation indicative

Démarche pour choisir et élaborer des questions à présenter au grand oral

- On fournit aux élèves différents supports à remplir pendant les vacances de la Toussaint :
 - exemple, un tableau croisé avec les thèmes abordés dans chacun des enseignements de spécialité choisis
 - réfléchir aux points du programme qui les interpellent

Exemple de cheminement réflexif de l'élève n°1 (fictif)

- **Centre d'intérêt** : voyager
- **Expérience marquante** : le Costa Rica et sa stratégie de miser sur le développement du tourisme vert
- **Points du programme de SES** : l'action publique pour l'environnement
- **Liens avec le parcours post-bac** : IEP et master « coopération internationale et développement »

A ce stade, l'élève n'a pas encore formalisé sa question, mais il peut travailler sur ces quatre points en montrant leur cohérence.

Exemple de cheminement réflexif de l'élève n°2 (fictif)

- **Centre d'intérêt** : venir en aide aux autres
- **Vie privée** : sensibilisation au sein de la famille au problème du handicap
- **Stage de 3^{ème} et autres rencontres professionnelles** en lien avec le handicap
- **Le handicap peut-il mêler les deux spécialités : SES et SVT ?** Exemple : « anatomie, motricité, lien entre le psychisme et le corporel » en SVT et « discrimination et justice sociale » en SES
- **Projet d'orientation post-bac** : études de psychomotricien

Là aussi, la question n'est pas encore formalisée, mais l'élève devra trouver et mettre en évidence la cohérence de tous ces centres d'intérêt.

Difficultés rencontrées

- Pas de temps imparti pour ces séances de préparation
- Beaucoup d'élèves n'ont encore aucune idée de leur orientation post-bac
- Prendre connaissance du programme officiel sur des chapitres de terminale encore non traités avec le professeur ne leur évoque pas grand chose

6. Proposition de mise en œuvre pédagogique

- **En seconde : « Le petit oral »**

- demander à l'élève de se présenter
- de présenter son stage de 3^{ème}
- engager une première réflexion sur son parcours d'orientation

6. Proposition de mise en œuvre pédagogique

- **En première : « L'oral intermédiaire »**

- demander à l'élève de se présenter : prénom, nom, âge, classe, lycée
- expliquer son choix des spécialités
- exposer son projet d'orientation (en terminale, après le bac, pour la vie professionnelle)
- faire part des étapes qui permettent de construire ce projet (rencontres, engagements, stages et expériences professionnelles, voyages, centres d'intérêt, démarches de renseignements auprès d'entreprises, d'administrations, d'associations...)

6. Proposition de mise en œuvre pédagogique

- Organiser des entretiens individualisés en Accompagnement personnalisé pour élaborer son projet
- Assister à des forums ou des « Portes ouvertes » pour affiner son projet
- Utiliser la « semaine de l'orientation »
- Organiser un « oral intermédiaire » en conditions réelles, par groupe :
 - debout face au jury (le professeur et un petit groupe d'élèves)
 - pendant 5 minutes
 - sans note

6. Proposition de mise en œuvre pédagogique

- **En terminale : « Le grand oral blanc »**
 - des exposés, revues de presse, débats tout au long de l'année
 - un accompagnement du parcours d'orientation en accompagnement personnalisé du professeur principal
 - l'inscription sur Parcoursup
 - un « grand oral blanc » en mars face à deux enseignants

7. Quelques leviers :

- Dans toutes les disciplines saisir toutes les occasions possibles pour travailler l'oral (en continu, en interaction..)
- Construire des projets de préparation progressive et concertée au Grand Oral interdisciplinaires (qui fait quoi, quand et comment?) en conseil pédagogique
- En équipe, construire une culture commune (outils communs, harmonisation des pratiques), de façon à ce que les professeurs jury de bac aient des repères partagés

8. Éléments permettant d'aider les élèves à élaborer leur question en SES

- Sans aller jusqu'à la formulation de la question (qui appartient à l'élève, car c'est lui qui doit la construire sur la base d'une réflexion personnelle), on peut évoquer quelques événements de l'actualité qui pourront aider l'élève à interroger le programme de spécialité SES du cycle terminal :
 - l'apparition et les moyens d'expression du mouvement des « gilets jaunes »
 - idem pour les « black bloc »
 - la pandémie de la COVID 19 et les politiques des Etats en matière de vaccin, ou encore les conséquences économiques et sociales de la pandémie

8. Éléments permettant d'aider les élèves à élaborer leur question en SES

- L'ubérisation de la société française et ses conséquences sur l'emploi, le statut de salarié
- Le Brexit et son impact sur les échanges intra-branches entre la France et la Grande-Bretagne
- Dilemme du prisonnier, dilemme du confiné : théorie des jeux et dilemmes économiques et sociaux face à la pandémie.

Un grand merci pour votre attention et bon
courage à tous !